

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 1

Artikel: Agenda

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

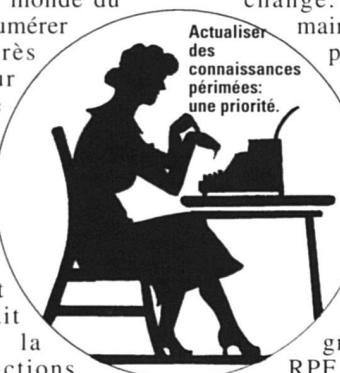
Jura

Vous avez dit promotion professionnelle?

(bmu) – Dans son troisième programme de développement économique pour les années 1991 à 1995, le gouvernement jurassien vient de désigner comme une de ses priorités une meilleure intégration des femmes dans le monde du travail. Sans énumérer des actions très concrètes pour remplir ce postulat, le gouvernement s'est contenté de préconiser trois mesures d'ordre général, dont notamment une qui devrait aboutir à la réalisation d'actions spéciales dans les domaines de l'orientation professionnelle et le perfectionnement professionnel. Une telle formule, est-on tenté de dire, devrait être le point de départ pour un large programme d'actions en faveur des femmes qui travaillent ou qui souhaitent reprendre le travail. Mais une fois de plus, les actes risquent ne pas correspondre aux (belles) paroles.

Depuis dix ans, le groupe de travail Réinsertion professionnelle des femmes (RPF) de l'Université populaire (UP) organise des cours de préparation à la réinsertion professionnelle. Ceux-ci sont destinés à toute femme qui désire changer d'orientation, se réinsérer dans le circuit économique ou choisir une formation; ils ont pour objectifs de faire redécouvrir le monde du travail, de reprendre confiance en soi et de s'affirmer, d'apprendre à mieux se connaître, de choisir une activité professionnelle, de se familiariser avec la loi sur le travail et de préparer des offres de service. Le dernier cours RPF a eu lieu à Delémont durant cinq semaines du 24 octobre au 5 décembre. Treize femmes âgées de 30 à 53 ans, dont trois étrangères, célibataires, mères de famille, cheffes de famille ou grand-mères, certaines au bénéfice d'une formation, ont participé à ce stage.

Si lors de l'introduction de ces cours, il y a une dizaine



d'années, les femmes participaient surtout pour programmer leur avenir – et il n'y avait que deux ou trois femmes qui devaient absolument trouver du travail – aujourd'hui les besoins ont changé. Il s'agit

maintenant dans une proportion de deux tiers de femmes qui ont un besoin urgent de travailler pour des raisons familiales ou financières.

En principe, le groupe de travail RPF de l'Université populaire met sur pied un stage par année. En 1991, pour donner suite aux nombreuses demandes, il a été décidé d'organiser une deuxième session. Le succès auprès des participantes est assuré: une difficulté persiste cependant : le financement des cours. Les frais d'inscription de 150 francs par personne ne couvrent pas le coût d'un cours qui s'élève au minimum à 12 000 francs, le groupe de travail RPF arrive à boucler ses comptes uniquement grâce au soutien de diverses institutions comme le Zonta-Club, la Loterie romande, la SEVA et le Bureau de la condition féminine ainsi que d'autres associations féminines.

Aujourd'hui, une nouvelle porte s'ouvre. Les Chambres fédérales ont débloqué, en 1989, 350 millions de francs pour permettre à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) d'appliquer pendant quatre ans des mesures spéciales en matière de formation et de réinsertion professionnelles. L'UP, qui souhaite encore étendre ses prestations et développer l'accompagnement des stagiaires au-delà des cours, a déposé en automne 1990 auprès de l'OFIAMT un projet pour solliciter son aide financière. Or, il y a peu de temps, l'UP a reçu une réponse négative. Son secrétaire général, Jean-Marie Moeckli, est persuadé qu'un blocage au niveau du canton du Jura

Agenda

Orientations nouv'elles, demain professionn'elles

Tel est le titre d'une **exposition d'affiches européennes** sur le thème «Les métiers ont-ils un sexe?» qui va avoir lieu à Lausanne, au Forum de l'Hôtel de Ville, du **20 au 25 janvier**. Cette exposition, organisée par la délégue à l'égalité de l'administration lausannoise en collaboration avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de Lausanne et le groupe vaudois «Un Avenir différent» s'adresse aux élèves des établissements secondaires publics et privés et au public lausannois. Lors de cette exposition, la syndique Yvette Jaggi remettra des prix à des pionnières ayant choisi des métiers exclusivement occupés par l'autre sexe.

Autodéfense

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises organise, du **14 février au 10 avril**, un **cours d'autodéfense en soirée** (le vendredi soir, de 19 h 30 à 20 h 45) qui se tiendra à Lausanne, à la Maison de la femme. Objectifs du cours, qui sera donné par Michel Guinchard, professeur de karaté: apprendre à éviter un agresseur, à esquiver un coup, à maîtriser le danger. Inscriptions au secrétariat du CLAF, Eglantine 6, 1006 Lausanne, tél. (021) 20 04 04.

Théâtre de l'Ephémère

Dirigé par la metteuse en scène Elena Vuille-Mondada, le Théâtre de l'Ephémère présente du 16 janvier au 2 février, à la **Grange de Dorigny** (Lausanne) *La Princesse Turandot* de Carlo Gozzi, dramaturge vénitien né en 1720, rival de Goldoni. Mariage de l'orientalisme et de l'italianité dans ce «conte chinois tragicomique» à découvrir les mardis, vendredis et samedis à 20 h 30, les mercredis et jeudis à 19 h et le dimanche à 17 h 30.

Lycéum-Club

Maison des Charmettes, rue des Charmettes 4, 1003 Lausanne

Vendredi 17 janvier, 17 h: Récital poétique et musical: Monique Patek dit des poèmes de Luce Peclard, membre de notre club, poèmes tirés d'un nouveau recueil intitulé «L'étoile solitaire». Intermèdes musicaux: Ariel Buhler. Signature. Entrée non membre: Fr. 5.–.

Vendredi 31 janvier, 17 h: Rencontre avec Marlyse Pietri, directrice des Editions Zoé, à Genève. Elle nous parle des différents aspects de son métier. Entrée non membre: Fr. 5.–.

Vendredi 7 février, 17 h: «La radiesthésie, ses possibilités, ses limites.» Une causerie de M. Jacques Hermann, professeur. Entrée non membre: Fr. 5.–.

Vendredi 21 février, 17 h: Récital de Francine Borboen; chant et Josy Gilgen harpe. Au programme des œuvres de G.-F. Haendel J.-H. Naderman, Quinodoz, Parchet, C. Saint Saëns, G. Fauré, J.-J. Godefroid, M. Ravel, S. Prokofiev et M. de Falla. Entrée non membre: Fr. 5.–.

(celui-ci devait donner son préavis) a conduit à ce refus de l'OFIAMT. Une attitude incompréhensible de la part du canton du Jura, qui vient d'exprimer dans son programme de développement économique la volonté de prendre des mesures en faveur d'une meilleure intégration des

femmes dans la vie économique. C'est donc bien mal parti pour remplir ce postulat. Les responsables du groupe de travail RPF ne désespèrent pas malgré tout et vont continuer à réitérer leurs démarches pour obtenir un soutien qui serait tout à fait justifié de la part de l'OFIAMT.